Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Travaux de mise aux normes et d'accessibilité - Pose de 3 lodges au Camping du Bidounet

Porteur du projet : Commune de Moissac

Moissac- Grand Site Occitanie
Sur le Chemin de St Jacques de Compostelle

Subvention FEADER initiale de 80 000€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 24/05/2023

Site internet : https://www.camping-moissac.com/fr

Le camping du Moulin de Bidounet, classé trois étoiles, est situé dans un cadre privilégié sur une île au milieu du Tarn. A deux kilomètres du centre-ville de Moissac, Grand site Occitanie par son abbaye, à huit cents mètres du canal des deux mers et de la Vélo Voie Verte.

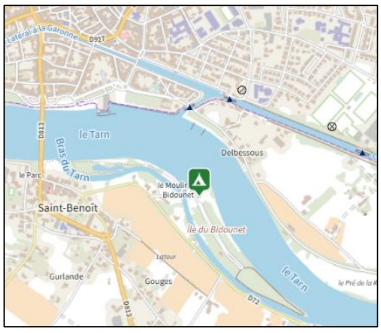

Il comprend cent emplacements paysagers, des équipements ludiques tels qu'une piscine avec 2 bassins, un bar, une aire de jeux, un boulodrome. En plus des emplacements dédiés au tentes et aux camping-cars, le camping propose des hébergements de type lodge et tente « Cocosweet ».

Afin de développer la fréquentation, en constante hausse, la fourniture et la pose de trois lodges supplémentaires de 32m² chacune s'est avérée nécessaire.

Des travaux de mises aux normes et d'accessibilité ont également été réalisés dans le cadre de la demande LEADER : réhabilitation d'un bloc sanitaire avec installation de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et rampe d'accès, économiseurs d'eau.

L'accueil et les salles annexes (salle TV, de jeux et le bureau de la direction) ont également fait l'objet de travaux d'accessibilité et d'une réfection phonique et thermique : isolation, menuiseries ...

Cette réfection a permis au Camping d'être en conformité avec les exigences de reclassement, conditionnées au niveau de confort des équipements, aux services proposés, aux bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement et à l'accueil des personnes en situation de handicap.

La demande d'aide LEADER a porté sur les dépenses liées à la rénovation des sanitaires, aux travaux d'aménagement de l'espace accueil et des salles annexes ainsi qu'à l'achat et à la pose des 3 tentes lodges.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°2 « Mettre en œuvre une stratégie de développement de l'économie touristique et culturelle axée sur le potentiel patrimonial local et l'expression identitaire des terroirs ».

2.4 - Développement et qualification de l'offre d'hébergement :

- Hébergements s'inscrivant dans une démarche de qualité avérée (engagement à être candidat au label Qualité Tourisme) et/ou s'inscrivant dans un patrimoine architectural de qualité et significatif de l'identité locale.

Plafond LEADER : 80 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 27/06/2023)*

Montant dépenses éligibles retenues	**267 241,48 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**80 000,00 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Région Occitanie	34 394,36 €
→ Département Tarn et Garonne	7 500,00 €
→ Etat	53 447,81 €
Autofinancement	91 899,31 €